



## Le Débat national sur la Justice au XXI<sup>ème</sup> siècle sera organisé les 10 et 11 janvier prochains

Le président de la République, M. François HOLLANDE, dans son allocution lors de l'audience solennelle de la Cour de cassation, le 18 janvier 2013, avait fait de la justice de proximité l'une de ses priorités pour la Justice (cf. "BQ" du 21 janvier 2013) : "une proximité géographique, permettant à la justice d'être au plus proche des citoyens et de leurs besoins ; ensuite, une proximité concrète permettant d'assurer au citoyen une réponse effective, efficace et efficiente à ses demandes ; enfin, une proximité personnelle, lui permettant de mieux comprendre le processus judiciaire et d'être l'acteur de ses droits".

Dans ce cadre, Mme Christiane TAUBIRA, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, a souhaité organiser un débat national sur la Justice du XXI<sup>ème</sup> siècle, afin de réfléchir à l'influence des transformations de la société française sur le fonctionnement de la Justice. Dans cette perspective, quatre groupes de travail se sont réunis et ont rendu leurs rapports :

L'Institut des Hautes études judiciaires, dont le secrétaire général est M. Antoine GRAPON, magistrat, a rendu, en septembre dernier, son rapport sur "l'évolution de l'office du juge et son périmètre d'intervention" (cf. "BQ" du 6 septembre).

M. Pierre DELMAS-GOYON, qui présidait le groupe de travail sur les "magistrats au XXI<sup>ème</sup> siècle" a formulé 67 propositions (cf. "BQ" des 24 et 26 décembre), la 49<sup>ème</sup> proposant de donner au greffier une compétence propre pour le prononcé du divorce par consentement mutuel, ce qui suscite des controverses (cf. infra).

M. Didier MARSHALL, Premier président de la Cour d'appel de Montpellier, qui présidait le groupe de travail sur "les juridictions du XXI<sup>ème</sup> siècle", a présenté 35 propositions (cf. "BQ" du 17 décembre).

Enfin, M. Jean-Louis NADAL, procureur général honoraire près la Cour de cassation, qui présidait la commission pour la "modernisation du ministère public" a fait 67 propositions (cf. "BQ" des 27 novembre et 4 décembre).

Le débat national "La Justice du XXI<sup>ème</sup> siècle" aura lieu les 10 et 11 janvier prochains, à l'Unesco. "Centrés sur les juridictions judiciaires, les débats permettront d'identifier également certaines problématiques partagées avec les juridictions administratives, qui seront elles aussi associées à cet événement. Organisés en ateliers thématiques, les échanges permettront de débattre des différents



thèmes abordés par les travaux préparatoires. Chaque thème sera introduit par la présentation d'expériences ou d'analyses françaises ou étrangères et fera l'objet d'un compte-rendu présenté en séance plénière qui identifiera les principaux points de convergence et de divergence résultant de ces débats", indique le communiqué annonçant le débat.

**Vendredi 10 janvier**, après les interventions de Mme Martine COMTE, Première présidente de la Cour d'appel d'Orléans et de M. Dominique LE BRAS, Procureur général près la Cour d'appel de Rouen, chargés de coordonner le comité de pilotage des réformes judiciaires, le Premier ministre, M. Jean-Marc AYRAULT, prononcera le discours d'ouverture.

L'introduction générale aura pour thème "Justice du XXI<sup>ème</sup> siècle : faire face aux enjeux contemporains : comment les institutions peuvent-elles et doivent-elles s'adapter pour répondre aux demandes des citoyens dans les sociétés démocratiques modernes ? Analyses croisées". Les animateurs seront Mme Martine COMTE et M. Dominique LE BRAS, avec comme intervenants M. Pierre ROSANVALLON, professeur au Collège de France ("Comment définir les demandes d'impartialité et de proximité exprimées par les citoyens aujourd'hui, comment se redessine la légitimité démocratique?"), et Mme Fabienne BRUGERE, professeur de philosophie à l'Université de Montaigne à Bordeaux, présidente du conseil de développement durable de la communauté urbaine de Bordeaux ("Comment faire un monde commun quand s'exprime fortement une demande de reconnaissance des individus dans leur singularité?").

La première table ronde, présidée par M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, président de la commission des Lois du Sénat, ancien ministre, aura pour thème : "L'image de la justice dans l'opinion publique : évolution dans le temps et comparaisons européennes". Les intervenants seront MM. Jean-Paul JEAN, avocat général près la Cour de cassation, professeur associé à l'Université de Poitiers, Président du groupe des experts de la Commission européenne pour l'efficacité de la Justice au Conseil de l'Europe, et M. José Juan TOHARIA, PhD, professeur, président de l'Institut espagnol de sondages Metroscopia.

"Être magistrat, fonctionnaire de Justice et avocat au XXI<sup>ème</sup> siècle : quels défis ? Quelles perspectives ? La vision des jeunes professionnels de la Justice", sera le thème de la deuxième table ronde, présidée par l'ancien ministre Jean-Paul DELEVOYE, président du Conseil économique, social et environnemental.

Cinq ateliers seront organisés l'après-midi : Comment assurer une bonne adéquation entre juridictions, contentieux et territoires ? (rapporteur, M. Michel LUSSAULT, géographe, directeur de l'Institut français de l'éducation de l'École normale supérieure de Lyon) ; Comment mieux travailler ensemble pour plus de lisibilité et d'efficacité pour les citoyens ? (rapporteur, Michaël JANAS, Président du Tribunal de grande instance d'Angoulême) ; Comment permettre aux citoyens et à leurs conseils d'être davantage acteurs de leurs parcours judiciaires ? (rapporteur, Mme Christine RUETSCH, avocate, ancien bâtonnier du barreau de Strasbourg) ; Comment reconnaître les nouveaux modes d'exercice de la justice ? (rapporteur : M. Jean DANET, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Nantes, Directeur de l'Institut d'études judiciaires de Nantes) ; Comment mieux garantir la protection des intérêts de la société et les droits et les libertés de l'individu ? (rapporteur : Mme Ulrika DELAUNAY-WEISS, Procureure de la République près le Tribunal de grande instance de Compiègne).

**Samedi 11 janvier**, une table ronde de restitution des cinq ateliers sera organisée à partir de 10h 45. Elle sera présidée par M. Jean-Jacques URVOAS, député (PS) du Finistère, président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale.

Mme Christiane TAUBIRA, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, prononcera le discours de clôture.